

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DU RHONE  
COMMUNE DE VOURLES

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 23	L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à vingt heures à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt sept mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en conseil municipal à la salle du conseil en mairie de Vourles, sous la présidence de Madame Catherine STARON, Maire.  <b>Étaient présents :</b> Catherine STARON, Thierry DILLESEGER, Elyane CLOP, Ernest FRANCO, Pascale MILLOT, Dominique REGNIER, Pascale BONNIER, Elisabeth CHENAU, Sébastien BLANC, Fabien DUMAS, Françoise ROUBIN, Jean Marie CARRE, Claire RENOUPREZ, Christophe PINEL, Adeline FILLOT, Serge MICHAUT, Anne-Marie ISSARTIAL, Philippe RISCH, et Valérie CHANUT  <b>Absents :</b> Jean Pierre COMBLET, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Christophe CUOQ, Véronique PROT,  <b>Pouvoirs :</b> Jean Pierre COMBLET (pouvoir donné à Marie ISSARTIAL), Pascale TURMEL-LOTTEAU (pouvoir donné à Elisabeth CHENAU), Christophe CUOQ (pouvoir donné à Claire RENOUPREZ), Véronique PROT (pouvoir donné à Dominique REGNIER)  <b>Secrétaire de séance :</b> Françoise ROUBIN
<b>Ont voté :</b> Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0	

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2024  
N°2024-034**

**OBJET : CONVENTION DE PARRAINAGE – CIRQU' à L OUEST édition 2024**

La commune de Vourles organise une opération Circus | Love you two.

Pour cette 4<sup>ème</sup> édition six communes voisines (Chaponost, Brignais, Vourles, Millery, Montagny et Mornant) issues de deux communautés de communes (CCVG et COPAMO) se réunissent pour collaborer et co-financer un projet d'envergure sur le territoire.

Il s'agira d'implanter un spectacle de Cirque dans le parc municipal au cœur du Village de Vourles.

Pour ce projet cinq séances sont prévues, 2 scolaires et 3 tout public.

Cette initiative correspond à notre volonté de partenariat avec d'autres acteurs publics du territoire. Il s'agit également, par la programmation d'un grand spectacle public et familial, de permettre à des nouveaux publics, le plus souvent absents de nos programmations respectives, d'accéder à l'offre culturelle.

Nous sollicitons le soutien de parrain pour la pleine réussite de cette initiative.

La présente convention a pour objet de définir :

- les modalités du soutien apporté par le Parrain à la commune pour parvenir à mettre en œuvre le projet ci-dessus ;
- les prestations consenties par le Bénéficiaire en contrepartie du soutien apporté par le Parrain.

**Le conseil municipal,  
Madame Catherine STARON, Maire, entendue  
A l'unanimité des membres présents et représentés  
DECIDE**

- **D'Approuver** la convention de parrainage jointe en annexe
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer ladite convention

Pour Françoise ROUBIN  
Secrétaire



Publiée le 16/04/2024  
Pour extrait certifié conforme,

Catherine STARON  
Maire



Accusé de réception en préfecture  
069-216902684-20240411-2024-033-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2024  
Date de réception préfecture : 16/04/2024